

Il nous faut certes une politique à plus long terme, et une politique à plus long terme exige une rationalisation progressive de l'industrie, du moins si elle tend à réduire les coûts. Tout plan d'action doit cependant tenir compte des valeurs humaines en cause, du droit des citoyens, de leur attachement au patrimoine dans bien des régions, parfois reculées, du pays. Il n'est pas si facile de trouver des solutions à long terme, sans bouleverser la vie des gens, ni les déraciner, ni les déplacer. Il nous faut faire face à cette réalité. Nous avons déjà commencé à le faire au Canada, et surtout à Terre-Neuve sur une échelle assez réduite. Le programme de centralisation dont ont parlé plusieurs députés entraîne l'arrachement des habitants qui voient disparaître leurs valeurs sociales. Nous devons poursuivre ce plan de concentration. J'espère que nous aurons un programme plus important et plus efficace.

J'ai fait quelques calculs approximatifs en ce qui concerne l'aide fournie par les contribuables—car il ne s'agit pas seulement d'aide accordée par le gouvernement, mais de l'argent du peuple canadien—à la partie du Canada où l'on pratique la pêche aux poissons de fond, soit à la région atlantique. Cette région est actuellement subventionnée de façon importante, sans tenir compte de l'aide supplémentaire mais négligeable à l'égard de laquelle certains députés réclament une annonce d'ici quelques jours ou quelques semaines. On subventionne actuellement la région atlantique à raison de \$40 pour chaque tranche de \$100 de production brute. Il s'agit là d'une subvention importante. On ne peut pas dire qu'on ne fait rien, car on fait beaucoup. Certains diront peut-être que les fonds ont été mal employés, mais il s'agit néanmoins d'une aide importante.

La recherche sur la pêche s'élève à 5 p. 100 au moins de la valeur brute de la prise. C'est la plus importante de n'importe quelle industrie au Canada. Sans aucun doute, l'aide à la recherche en ce qui concerne l'industrie de la pêche a été très importante, exprimée en dollars et, je pense, en qualité. Il n'y a donc pas à demander ou à donner d'excuse à cet égard. Pour ce qui est de l'aide en général, le budget du ministère est de 50 millions de dollars. La valeur totale de la pêche au Canada est de 300 millions de dollars. Cela représente beaucoup d'argent relativement à la valeur totale de la pêche et certainement une partie proportionnelle va aux régions du pays qui ont des problèmes avec la pêche aux poissons de fond, particulièrement dans le secteur atlantique.

Nous avons plusieurs choses à faire. Personnellement, l'idée d'adopter à peu près la même solution pour le poisson salé que pour le poisson frais me plaît. A moins que d'autres

solutions encore meilleures ne soient proposées à bref délai, nous devrions créer un organisme unique qui s'occuperait de la mise sur le marché du poisson salé. Le poisson y gagnera en qualité et progressivement nous arriverons peut-être à centraliser cette industrie. Il y aura déplacement des gens vers un plus petit nombre de centres, où la collecte sera plus efficace et où, grâce à la centralisation, le poisson brut pourra être maintenu avec plus d'efficacité.

Quant au traitement, il faut que nous produisions à nouveau du poisson salé de qualité et que nous reprenions le rang que nous occupions dans le monde en tant qu'exportateurs de ce produit. Nous y réussirons quand nous nous occuperons du poisson frais et du poisson congelé, la pierre angulaire de cette industrie. Il s'agit d'une industrie qui, du moins jusqu'à certain point, devrait rester aux mains des entreprises privées. C'est assurément une industrie où le pêcheur individuel a encore un grand rôle à jouer.

• (6.00 p.m.)

Voici une question que les députés de tous les côtés de la Chambre devraient se poser: Jusqu'à quel point le gouvernement peut-il aider une industrie avant que les contribuables exigent qu'on en modifie sensiblement le mode d'exploitation? Nous nous posons tous cette question, et sans aucun doute des décisions très difficiles devront être prises.

J'ai reçu un télégramme, dont on a parlé à plusieurs reprises au cours du débat aujourd'hui, m'informant que l'industrie amarrera sous peu bon nombre de ses bateaux. Je me demande d'où viendra l'argent qui permettra à l'industrie du poisson frais et congelé de remettre ses embarcations à l'eau en janvier ou en février l'an prochain pour reprendre la pêche. Je le répète, nous avons mis deux programmes spéciaux en vigueur en 1968 qui représentent des investissements de huit millions de dollars. Pour l'instant, rien n'est prévu aux prévisions budgétaires du ministère fédéral des Pêcheries pour donner une aide supplémentaire de ce genre. Une aide provisoire s'imposera peut-être, mais j'ai cru que, pour être franc, il valait mieux dire à l'industrie que pour l'instant, autant que je sache, rien n'est prévu officiellement qui permette de leur envoyer les chèques avant le 31 mars 1969. Voilà donc la situation en ce moment.

Cela n'empêche pas le gouvernement d'élaborer deux politiques, l'une à court terme et l'autre à long terme, et de les communiquer à l'industrie, de les discuter et les annoncer dans un ou deux mois. Toutefois, c'est une déclaration franche sur la situation dans laquelle nous nous trouvons. Je sais plusieurs entreprises en difficultés, et quelques-